membres de oe gouvernement, les hons. M.M. McDougall et Howland, sont mem-

bres du gouvernement actuel. L'Hon. M. FERRIER .-- Il est heureux que certains hommes reconnaissent leurs erreurs et s'en corrigent; aussi, ai-je confiance qu'il en a été ainsi pour ces messieurs. (Ecoutez ! écoutez et rires.) Si aujourd'hui nous étions reliés à la mer par ce chemin de fer, il est très probable que le traité de réciprocité n'aurait pas été abrogé. (Ecoutes ! écouter !) Quelques hons, membres disent que si nous avions ce chemin aujourd'hui, nous n'auriens pas de fret à lui fournir. fait est qu'en faisant une pareille assertion, coux qui la font démontrent qu'ils n'ont pas pris le trouble de préciser dans quelle position se trouvait notre commerce. Depuis les dix derniers jours nous avons eu environ 100 chars chargés stationnés à la Pointe St. Charles qu'il a été impossible d'expédier. Ces chars sont remplis de produits à destination de Boston et New-York, et les deux chemins conduisant à ces cités sont tellement encombrés qu'il leur est impossible de faire face à la demande de leur propre pays aiusi que du nôtre. Et ces chars qui sont ainsi détenus, sont requis pour le commerce de l'ouest, dont les populations demandent à grands cris des moyens de transport et nous ne pouvons fournir à l'expédition des produits que nous avons entre les mains.

L'HON. M. SIMPSON.—Mon hon. ami voudra-t-il me dire de quelle espèce de produits sont chargés ces chars, et de quel endroit ils ont été expédiés?

L'Hon. M. FERRIER.—Je crois que ce sont tous des produits du Canada. (Écoutes! écoutes!) Une partie est destinée aux marchés de New-York et de Boston, ou doit être expéliée de la, et l'autre partie doit être laissée aux différentes stations de ces chemins de fer. J'ai pris la peine de demander la-dossus des renseignements à M. BRYDGES avant-hier.

L'Hon. M. SIMPSON.—J'ai aussi vu M. Brydges.

L'HON. M. FERRIER.—A Portland nous avons aussi un accumulation de chars, et pas de navires pour preudre leurs chargements; telle est la position dans laquelle se trouve aujourd'hui le Grand Tronc, et elle est sérieuse. Comme nous l'a si bien dit l'autre jour, le preux chevalier, (Sir E. P. TACHÉ), c'est comme si nous avious une terre entre nous et la voie publique. Les Etats-Unis forment cette terre; ils sont placés

entre le Canada et la mer. Et il vient de leur prendre la fantaisie de nous dire; nous ne voulons pas que vous traversies notre terre, -car bien que le traité de réciprocité ne soit pas abrogé, ils mettent une cutrave à notre circulation avec leur système de passeports, et je dois dire ici qu'ils appliquent cette loi aux produits que nous envoyons par là. Un exemple; pour expédier du lard, il faut produire un affidavit affirmant que ce lard est de provenance canadienne. Eh bien! on comprend qu'à cette suison de l'année, il est asses difficile de faire un pareil affidavit. Des quantités considérables de lard sont expédiées de toutes les régions et après que ce lard est mis en baril, on comprend qu'il est à peu près impossible d'affirmer par affidavit que ce lard a été fourni par telle ou telle section. (Ecouter! écouter!) Il en est de même pour la fleur. Il arrive fréquemment qu'un meunier mêle sa fleur à de la fleur de provenance américaine. Alors, comment veut-on qu'il soit possible de donner un affidavit affirmant que cette farine est mêlée ou non. Celle de provenance canadienne peut former quatrecinquièmes, et cependant l'autre cinquième fait qu'elle ne peut être ainsi expédiée. Notre commerce ainsi embarrassé par toutes ces entraves que lui oppose le gouvernement des Etats-Unis, se trouve sérieusement contrarié. J'ai ici quelques mémoires, extraits de certains états que j'ai eu l'occasion d'examiner, d'après lesquels je trouve que les provinces d'en-bas ont besoin tous les ans, à part de lenr récolte, de 600,000 barils de fleur et blé. Aujourd'hui, qu'elles exportent de la fleur de Bostou et de Portland, une quantité considérable de cette fleur est transportée à Portland par le chemin de fer Grand Trone. Cette fleur est ensuite transportée à St. Jean, distribuée tout le long de la rivière de ce nom, à venir jusqu'à soixanto milles de notre propre frontière canadienne, à la Rivière du-Loup. En bien! je demanderai à tout homme sensé s'il ne serait pas facile que le chemin de fer intercolonial transportât ces produits et les distribuat le long de sa ligne comme le irand Trone le fait aujourd'hui dans l'Etat du Maine? St. Jean est exactement à 600 milles de distance de Montréal, ce qui est aussi la distance exacte entre Portland et Sarnia. Eh bien! pour transporter la quantité de fleur que j'ai meutionnée, 600,000 barils, il faudrait un train quotidien pendant tout le cours de l'année. Je pense que c'est